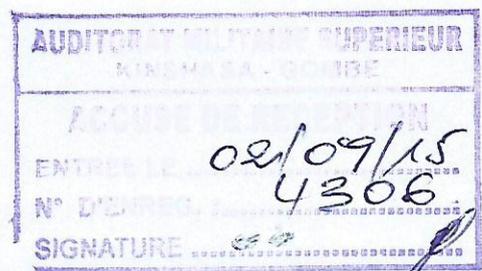


KAPIAMBA & ASSOCIES
CABINET D'AVOCATS

22, Avenue Amisi, Q/Golf, C/Lubumbashi
Téléphone: 0814043641

contact à Kinshasa : 12, Av. Kasongo, Q/Socimat, C/Gombe
Téléphone : 0995404514



Kinshasa, le 02/09/2015

N/Réf : 32/CAB/KA/GK/2015

V/Réf :

**Concerne : Plainte contre le Commandant et éléments de la PNC
du Commissariat/commune de Kalamu, non autrement identifiés**

A Monsieur l'Auditeur Militaire Supérieur
près la Cour Militaire de Kinshasa/Gombe
à Kinshasa/Gombe

Monsieur l'Auditeur Militaire Supérieur,

Messieurs MONI DELLA et Jean-Claude MWALIMU SABITI, respectivement Secrétaire Général du parti politique « Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes (RCDN) » et Secrétaire National du parti politique « Engagement pour la Citoyenneté et le Développement (ECIDE), m'ont chargé de vous adresser la présente contre le Commandant et une dizaine d'éléments de la police nationale congolaise du commissariat de la commune de Kalamu, non autrement identifiés, pour coups et blessures volontaires, arrestation et détention arbitraires, menaces de mort, extorsion et atteintes aux droits garantis aux particuliers.

En effet, mes clients sont responsables des partis politiques membres de la plateforme « Forces Acquisées au Changement (FAC) » qui, en date du 25 juin 2015, a adressé au Gouverneur de la Ville de Kinshasa la lettre n° FAC/CFMM/015MS/2015 l'informant de l'organisation d'une campagne de sensibilisation de la population congolaise sur l'importance de l'enrôlement des électeurs avant les prochaines élections en vue de la constitution d'un fichier électoral crédible (annexe 1). Réagissant à cette information, le Gouverneur de la Ville de Kinshasa a, par sa lettre n° SC/1147/BCV/MPSD/03/WTK/PLS/2015 du 16 juillet 2015 demandé à FAC certaines précisions; et lesquelles lui ont été amplement fournies par la lettre n° FAC/CFMM/016MS/2015 le 07 août 2015 (annexes 2 à 4).

Le 01 août 2015 vers 15 heures, alors que mes clients ainsi que d'autres leaders des partis membres de FAC étaient en train de mener paisiblement leur campagne à travers la Ville de Kinshasa, seront brutalement interpellés, au niveau du rond-point Victoire, par le Commandant et plusieurs policiers du commissariat de la Commune de Kalamu comme suit :

1. Le SG MONI BELLA, alors qu'il tentait de prendre des documents dans sa voiture, a été brutalement appréhendé par une dizaine de policiers sous ordre de leur